

# Commune d'Aytré - Concession de Plage - Secteur Godechaud Plan annexé n°2

017-211700281-20240215-DEL01\_150224-DE  
Reçu le 13/10/2023  
Publié le 13/10/2023

- Emprise de la concession de plage
- Equipements relevant de la concession de plage**
- Lot d'activité
- Zone d'activités sportives et culturelles
- Point d'information communal
- Poste de secours
- Zone de stationnement
- Toilettes sèches

### Eléments ne relevant pas de la concession de plage

#### Concessions d'utilisation du DPM

- Concession ouvrages commune
- Ligne électrique concession commune
- Ouvrages du système d'endiguement
- Evacuation pluvial système d'endiguement

#### Superposition d'affectation

- Voirie et stationnement en superposition

#### Autorisations ponctuelles

- Emissaire d'évacuation eaux des marais

#### Autre

- Concession conchylicole
- Limite du domaine public maritime naturel

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° 22 RSL16  
du 25 NOV. 2022

~~pour le préfet~~  
**Le Secrétaire Général**

*Pierre MOLAHER*  
**Pierre MOLAHER**

